



IGEC

66BS1

SEANCE du CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 30 SEPTEMBRE 1996

L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le trente Septembre, à dix huit heures, le Conseil d'Administration de la Société Anonyme INSTITUT de GESTION et d'EXPERTISE COMPTABLE I.G.E.C., Société Anonyme au Capital de 300.000 F dont le siège social est à PARIS (75016), 68, Rue Michel-Ange, s'est réuni au siège social sur la convocation faite par son Président, en vue de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion.
- Démission et cooptation d'administrateurs.
- Démission du Président du Conseil d'Administration.
- Convocation à titre Extraordinaire d'une Assemblée Générale Ordinaire.
- Questions diverses.

Il résulte du registre de présence signé par les administrateurs à leur entrée en séance que sont présents :

- M. Daniel DUDON,
- M. Michel LABOUESSE,
- M. Jacques CHALONS.

Monsieur Daniel DUDON préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur le Président constate et déclare que la moitié au moins des administrateurs sont présents, et qu'ainsi, par application de l'article 100 de la loi du 24 Juillet 1966, le Conseil peut valablement délibérer.

70 77

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion .

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé sans modification.

2 . Démission et cooptation d'administrateurs .

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que Messieurs Jacques CHALONS, Michel LABOUESSE et Pierre LANGUIN ont demandé à être déchargés de leur mandat d'administrateur à compter du 1er Octobre 1996, en raison d'un changement dans l'actionnariat de la Société.

Le Conseil prend acte des démissions successives de Messieurs Jacques CHALONS, Michel LABOUESSE et Pierre LANGUIN au 30 Septembre 1996. M. Daniel DUDON leur exprime ses remerciements pour leur contribution très appréciée au sein du Conseil.

Le Conseil décide de coopter comme administrateurs de la Société, à compter du 1er Octobre 1996, pour la durée du mandat restant à courir des administrateurs démissionnaires, à savoir jusqu'à l'assemblée qui statuera sur le comptes de l'exercice 2000 :

- M. Jean-Pierre DEBENOIT demeurant 48, Boulevard Aristide Briand à CHAMPIGNY-sur -MARNE (94500), en remplacement de M. Jacques CHALONS, démissionnaire,

- M. Daniel KURKDJIAN demeurant 5, Avenue Alphan à PARIS (75116), en remplacement de M. Michel LABOUESSE, démissionnaire,

- M. Arthur KOTCHIAN demeurant 17, Rue Carnot à VIROFLAY (78220), en remplacement de M. Pierre LANGUIN, démissionnaire.

Ces cooptations devront être soumises à la ratification de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

MM. J.P. DEBENOIT, D. KURKDJIAN et A. KOTCHIAN ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient le mandat d'administrateur au sein de la société IGEC et ont précisé qu'ils satisfaisaient à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

3. Démission du Président du Conseil d'Administration .

Monsieur le Président annonce qu'ayant atteint l'âge normal de départ en retraite, il envisage de faire valoir ses droits auprès des régimes de Sécurité sociale et de retraite complémentaire en tant que salarié, afin de bénéficier des pensions de retraite auxquelles il peut prétendre à ce titre. En conséquence, il souhaite se démettre de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de la Société à compter du 31 Décembre 1996.

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de M. Daniel DUDON de son mandat de Président du Conseil d'administration à effet du 31 Décembre 1996.

Les administrateurs sortants remercient M. Daniel DUDON pour son action à la Présidence de la Société depuis sa création en 1965.

Le Conseil d'administration sera réuni avant la fin de l'année aux fins de désignation du remplaçant de Monsieur Daniel DUDON à la présidence du Conseil d'Administration de la Société.



4. Convocation à titre extraordinaire d'une Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil décide de convoquer extraordinairement une Assemblée Générale Ordinaire pour le 30 Octobre 1996 à 18 heures aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Projet de mise en distribution par prélèvement sur la Réserve facultative ,
- Ratification de nomination d'administrateurs.

Le Conseil arrête enfin les termes du rapport qu'il envisage de présenter à ladite Assemblée sur les deux sujets à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-neuf heures trente.

De tout ce qui précède , il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

Le Président

Un Administrateur



